

p.B.15.21. - FE/QM

Berne, le 27 février 1989

Note de dossier

STK - 1. März 89 15

Vietnam

Séance du 22 février 1989, présidée par le Chef de la Division politique II

Participants: MM. Gautschi et Nellen (DDA)
M. Reich (DASE), M. Kummer (OFAEE) et la soussignée.

Conclusions:

- I. Le principe de la réouverture d'une ambassade à Hanoï est incontesté.
- II. Une réouverture sans précipitation, mais dans des délais raisonnables (de manière à ce que notre représentation soit opérationnelle au plus tard début 1991) est souhaitable du point de vue politique comme de nos intérêts économiques.
- III. Compte tenu des contraintes en matière de personnel et d'infrastructure, il convient d'établir le plus vite possible un calendrier d'action. Un sondage sera notamment effectué à cet effet par la DASE auprès de l'Office des constructions fédérales, afin qu'une proposition concrète puisse être présentée dans les meilleurs délais au Chef du Département.

Vietnam / compte-rendu de la séance du 22.02.89

1. Etat de la question

En guise d'introduction, l'Ambassadeur Rüegg remarque que nous entretenons actuellement avec le Vietnam des relations minimales qui méritent d'être réactivées en raison de l'importance démographique du pays et de son rôle de puissance régionale.

A l'égard de nos interlocuteurs vietnamiens, nous avons généralement lié la réouverture de notre ambassade à l'évolution de la situation au Cambodge. Au moment où celle-ci s'accélère, le retrait des troupes vietnamiennes pouvant intervenir avant la fin de l'année, nous devons être prêts à réaffirmer notre présence, à donner ce signal important que constitue l'ouverture d'une représentation. La date du retrait vietnamien du Cambodge étant encore incertaine, nous devons prévoir une période de transition plus ou moins longue pendant laquelle la coopération au développement pourrait être progressivement reprise.

Le Chef du Département est ouvert à toute proposition raisonnable.

2. Situation au Vietnam

De retour du Vietnam, M. Nellen (DDA) conclut de ses différents contacts avec les autorités vietnamiennes que Hanoï veut se retirer du Cambodge aussi rapidement que possible, indépendamment de l'aboutissement d'un règlement interne, et ce jusqu'à la fin de l'année, de préférence en septembre déjà.

A l'intérieur, le Vietnam n'a pas d'autre alternative que de poursuivre la libération entreprise de l'économie. Certains progrès sont déjà perceptibles dans la rue, particulièrement à Ho-Chi-Minh-Ville et dans le sud du pays, plus dynamique.

Les possibilités en matière d'échanges commerciaux et d'investissements sont actuellement restreintes, en raison notamment du poids de la dette extérieure et d'un pouvoir d'achat interne extrêmement bas. On ne saurait s'attendre à une croissance spectaculaire ces 2-3 prochaines années et l'intérêt économique du pays, s'il est incontestable à plus long terme, ne justifie aucune précipitation de notre part.

3. Coopération au développement

M. Gautschi, qui rentre de Thaïlande, nous informe que le principe de l'ouverture d'un **Bureau de coordination** de la DDA à **Bangkok** est acquis dont l'une des tâches pourrait être de prospecter le Vietnam. Le coordonateur de la DDA s'installera à Bangkok au plus tôt **fin 1989**.

4. Intérêts des milieux économiques suisses

Selon M. Kummer (OFAEE), l'intérêt de nos milieux économiques pour le Vietnam est sans doute plus important qu'il apparaît à première vue. Ce qui ressort de la table ronde sur le Vietnam récemment organisée par l'OSEC. Bien que le Sud présente davantage d'intérêt, la réouverture d'une ambassade à Hanoï constituerait un avantage certain pour nos entreprises à condition que l'on n'opte pas pour une solution minimaliste...

5. Contraintes administratives

La pénurie de personnel à laquelle nous sommes confrontés, relève M. Reich (DASE), est plus aiguë encore qu'au moment où nous avons décidé de fermer notre ambassade à Hanoï. Libérer du personnel pour une représentation au Vietnam signifie fatalement des coupures ailleurs, et / ou une demande d'unités supplémentaires (délai: mai 1989 pour 1990).

La décision de la réouverture appartient au **Conseil fédéral** et non au Parlement, puisqu'il s'agit d'une remise en activité et non de l'ouverture d'une nouvelle ambassade.

La question des locaux devrait être discutée avec l'Office des constructions fédérales, compétent en la matière.

Possibilités: - achat d'une villa
 - bâtiments préfabriqués (assemblage d'éléments préfabriqués importés)
 - achat d'un terrain / construction durable

6. Conclusion

Il est indispensable de prévoir dès maintenant un calendrier d'action de manière à ce que nous puissions être opérationnels au Vietnam au plus tard début 1991.

La DASE se chargera des sondages nécessaires auprès de l'Office des constructions fédérales afin que nous puissions soumettre une proposition au Chef du Département dès que possible.

Le DFAE soumettra ultérieurement au Conseil fédéral une proposition concernant la réouverture de notre Ambassade à Hanoï et précisant calendrier et coûts prévus.

Lise Favre

Copie: Secrétariat BRF
 Secrétariat JAC
 DASE, DDA, OFAEE
 RUE, BLI, FE
 Ambassade de Suisse / Bangkok

STK - 1. März 89 15